

Le président: Madame Inman?

Le sénateur Inman: J'aimerais à mon tour féliciter les témoins pour leurs mémoires, qui sont magnifiques, et je compatis sincèrement avec eux. Dans ma jeunesse, j'ai moi-même bien connu les Indiens.

J'aimerais maintenant demander à M^{me} Stifle de bien vouloir revenir à la question de l'éducation pour un moment. Vous dites que très souvent l'abandon des études chez les personnes du sexe masculin se situe à la quatrième année. Ne peuvent-ils pas aller plus loin? Pourquoi quittent-ils l'école à ce niveau?

Mme Stifle: Dans les régions septentrionales, la plupart des enfants qui fréquentent l'école doivent vivre à quelque 100 ou 200 milles de leurs foyers, et ils ont le «mal du pays». Ils fréquentent des écoles de Blancs où ils sont constamment en proie aux vexations et à la discrimination.

Le sénateur Inman: Je pensais plutôt à une école dans la réserve.

Mme Stifle: Nous ne vivons pas dans des réserves.

Le sénateur Inman: Vous ne vivez pas dans des réserves?

Mme Stifle: Non. Nous vivons comme des squatters sur les terres de la Couronne, ou en colonies sous l'autorité du gouvernement.

Le sénateur Inman: N'y a-t-il pas d'école dans le voisinage?

Mme Stifle: Non, la plupart des écoles sont situées à l'extérieur.

Le sénateur Inman: Les enfants doivent s'éloigner pour fréquenter l'école?

Mme Stifle: C'est exact.

Le sénateur Inman: En page 4 de votre mémoire, vous parlez du bien-être. Pourriez-vous me donner un exemple de discrimination à cet égard?

Mme Stifle: Dans le domaine du bien-être?

Le sénateur Inman: Oui.

Mme Stifle: Un exemple pourrait se situer dans la région du la La Biche, où se trouve une maison louée à des Métis, qui doivent déménager en ville afin d'envoyer leurs enfants à l'école. Trois familles vivent dans cette maison. Chacune d'elle a une moyenne de six enfants. L'immeuble est la propriété d'un travailleur social qui vit dans une autre région. Chaque famille paie un loyer de 75 dollars par mois. La maison est délabrée et très froide; il n'y a pas de vitres aux fenêtres, qui sont parfois remplacées par des feuilles de plastique. Les familles avec enfants d'âge scolaire touchent peut-être 100 dollars par mois pour la nourriture, sous forme de bon. Elles ne peuvent s'approvisionner que dans

un magasin étant donné que le bon n'est négociable que dans cet établissement.

Le sénateur Inman: Est-ce là l'exemple de discrimination? S'il s'agissait d'une famille de Blancs, croyez-vous qu'elle serait en mesure de faire librement ses achats?

Mme Stifle: Oui. Je vois d'après les questions que vous alliez poser qu'une famille de quatre personnes devrait toucher un revenu de 5,136 dollars. Si nous recevions une telle somme pour une famille de quatre personnes en Alberta, nous nous penserions vraiment riches.

Le sénateur Inman: Ils se croiraient tout aussi riches sur l'Île-du-Prince-Édouard, d'où je viens. Vous mentionnez ensuite les églises. On peut lire en page 5: «Les églises ne présentent particulièrement pas la présence des indigènes». Pourriez-vous nous en dire plus long?

Mme Stifle: Il s'agit dans ce cas des régions urbaines, soit par exemple Calgary et Edmonton. Dans la région d'Edmonton, la majorité des Métis vivent dans ce qu'il est convenu d'appeler un bidonville et dans cette zone, nous avons à Edmonton plus d'églises que dans toute autre ville du Canada. Aucun Métis ne les fréquente, et aucun ministre du culte ne s'est jamais donné la peine de visiter les foyers. Les seules visites faites aux Métis par des membres de ces églises surviennent à Noël; ils apportent alors un panier de provisions, et je suppose que cette initiative calme leur conscience pour une année entière.

Le sénateur Inman: J'ai une autre question à vous poser: Quelles sont vos ressources? Si l'on vous donnait l'occasion de gérer vos propres affaires, je veux parler de ressources humaines, est-ce que votre peuple serait bien préparé, ou est-ce que cela prendrait un certain temps?

Mme Stifle: Pour la formation de notre peuple?

Le sénateur Inman: Disons, par exemple, que si vous aviez votre propre gouvernement, que vous vous gouverniez vous-mêmes jusqu'à un certain point, du point de vue municipal, auriez-vous beaucoup de gens capables de prendre les choses en main?

Mme Stifle: Nous avons des gens qui sont déjà préparés à cette éventualité.

Le sénateur Inman: Vous en avez?

Mme Stifle: Oui, monsieur.

Le sénateur Inman: Je vous remercie. Monsieur Adams, j'ai été intéressé par une petite remarque que vous faites en page 2 de votre